

Qu'il nous soit permis de représenter aussi à Votre Altesse Royale, que les mauvaises Recoltes qui se sont succédées dans la Province, depuis plusieurs années, ont occasionné une Augmentation considérable dans le Prix des Grains et des autres objets de Consommation. La levée en Masse des Milices, l'Automne dernier, dans un des Districts les plus fertiles, a empêché une partie des Labours des Terres, et comme la situation actuelle de l'Ennemi sur nos Frontières doit nous faire croire qu'il fera à bonne heure, le Printems prochain, une tentative pour pénétrer dans cette Province, il est à craindre que la levée en Masse des Milices dans ce même District, si malheureusement on étoit forcé d'y avoir recours pour aider à repousser son Audaace, n'empêche la plus grande partie des Semences de se faire dans ce District, et il en résultera inévitablement une Famine.

Qu'il nous soit permis de témoigner à Votre Altesse Royale notre sentiment d'approbation, pour la manière sage et éclairée avec laquelle Son Excellence le Chevalier *Prevost* gouverne cette Province. Nous nous rappellerons toujours avec un sentiment de Reconnoissance les bienfaits de son Administration. Malgré le refus de cette Chambre, à l'époque de la Déclaration de la Guerre, de continuer la Loi temporaire qui suspenoit l'Acte d'*Habeas Corpus*, qui avoit été sollicitée par les Administrations précédentes, et dont la dernière avoit abusé, Son Excellence, le Chevalier *Prevost* n'en a paru plus inquiet sur la Tranquillité du Pays : aussi nous pouvons dire avec assurance que nous ne connoissons pas une seule instance où cette Loi auroit été nécessaire dans cette Province. Lorsque notre Ennemi est venu en force sur nos Frontières, il a donné une nouvelle occasion aux Sujets Canadiens de Sa Majesté de prouver leur attachement inviolable pour leur Souverain, et de se disculper des inculpations fausses auxquelles on s'étoit efforcé, sous la dernière Administration, de donner une apparence de réalité, par des actes d'Autorité arbitraire. Il a été assez juste et assez éclairé, en prenant les Rênes du Gouvernement Colonial, pour se tenir en garde contre une pareille conduite ; il a senti que le plus sûr moyen de défendre le Pays seroit la bonne volonté de ses Habitans ; et s'appliquant par des actes de Justice à mériter leur confiance, il s'est irrésistiblement attiré leur attachement, et leur a donné occasion de développer, dans toute son énergie, l'étendue des ressources intérieures de la Province contre les attaques de ses Ennemis.